

... parce qu'on ne nous dit pas tout dans les publications officielles de la mairie



La rentrée scolaire

Saturation, quand tu nous tiens...



Manger bio

Vu par ...



Bétonisation

La fin des poumons verts



Retrouvez-nous

Pour échanger

Plaisance Citoyenne aux côtés des Plaisançois

Il ne nous a manqué que 83 voix sur 14 000 inscrits pour remporter les élections municipales de mars 2020. Nous ne pourrions donc pas appliquer **AVEC VOUS** notre programme dont les maîtres-mots étaient « Respect de l'environnement » et « Démocratie Directe et Permanente » (Méfiez-vous des imitations !).

Certains disent que nous sommes mauvais perdants. C'est vrai : nous aurions préféré perdre d'une voix avec les 60 % habituels de participation, que de 83 voix avec 39 % de votants et un maire élu avec moins de 1/5e des inscrits.

Certains disent aussi que nous avons été trop gentils. C'est peut-être vrai également. Toute notre campagne a reposé sur la proposition positive d'un programme extrêmement travaillé pour lequel notre frustration est grande de ne pouvoir l'appliquer. Il est d'ailleurs toujours consultable sur notre site internet.

Mais six ans avant de pouvoir nous soumettre à nouveau au verdict des urnes, c'est long ! C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas attendre. Au lendemain des élections, les huit élus Plaisance Citoyenne et les membres de la liste ont choisi de rester aux côtés des Plaisançois, d'être à leur écoute, pour occuper le terrain et défendre leurs idées.

Chaque semaine, nous vous retrouvons lors d'un "live" à suivre sur Facebook. Nous vous apportons une autre actualité que celle de la mairie et nous répondons à vos questions. Sur notre site Internet, vous trouvez nos informations, nos vidéos et tous les sujets abordés lors des conseils municipaux et de la communauté de communes.

Administrer une ville doit se faire en bonne intelligence et dans le dialogue, en tenant compte des attentes et des besoins des citoyens. Ce premier numéro d'1PACT vous propose un bilan des six premiers mois de mandature de l'équipe du maire, revisités par Plaisance Citoyenne.

UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE de 14 classes du côté de la rue des Mésanges...

« UNE NOUVEAUTE DE TAILLE », selon le Spot de Juillet : « IL AURA A SA TÊTE UN DIRECTEUR A TEMPS PLEIN. »

Sauf que ce n'est pas le maire qui décide mais le directeur académique des services de l'Éducation nationale qui ne l'acte que lorsqu'un groupe scolaire atteint la taille critique de 350 élèves, soit environ 14 classes de 25 élèves.

Il est vrai qu'avec plus de 900 logements en construction ou prévus, on ne comprend pas pourquoi un tel projet n'est pas sur les rails depuis longtemps. Rappelons que la mairie n'a toujours pas présenté de projet en conseil municipal.

Or, on sait que construire un groupe scolaire demande au minimum cinq à six ans. Il y a urgence ! Quant aux 4,5 millions d'euros prévus à cet effet au budget 2020, pas un centime ne sera utilisé cette année.

En attendant, les élèves pourront toujours se serrer dans les 4 groupes scolaires existants pleins à craquer.

ET LA 14ème CLASSE A L'ÉCOLE RIVIÈRE ?



Lors du 2e conseil d'école à l'école Rivière, **en février 2020**, il avait été demandé au maire d'y inscrire quelques élèves supplémentaires, arrivant sur la commune, afin de programmer **l'ouverture inconditionnelle** d'une 14e classe avant la fin de l'année scolaire. Rivière est la seule école de Plaisance disposant encore d'une salle libre (possible aussi à Daudet à condition de déplacer l'ALAE, selon le maire).

L'intérêt était de diminuer la moyenne d'élèves par classe, supérieure à 27, et de permettre enfin à la directrice de se consacrer entièrement à son travail de direction et aux nombreuses tâches administratives. Elle travaille actuellement à mi-temps en classe et est la seule sur les classes élémentaires dans ce cas à Plaisance. **En juin**, le 3e conseil d'école a permis de constater que rien n'avait été fait. L'ouverture inconditionnelle est alors devenue **ouverture conditionnelle** en septembre, après recomptage des élèves à la rentrée...

Résultat : malgré le dépassement du seuil d'ouverture fixé par l'Éducation nationale (cinq élèves de plus que le seuil), et malgré **une pétition signée par 120 parents**, le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) a refusé cette ouverture. Le soutien du maire ? Voilà ce qu'il disait lors de la réunion de préparation de rentrée le mercredi 26 août, en présence des directeurs d'école et des représentants des parents d'élèves : "En toute transparence, voulant continuer à avoir de bons rapports avec l'inspectrice, **je ne peux pas dire quand seront livrés les 90 logements à côté de l'école** et combien il y aura d'enfants."

Dix jours plus tard, il claironnait, lors de la réunion d'accueil des nouveaux arrivants à Plaisance, **la livraison de 80 logements sociaux en entrée de ville début 2021 !**

Deux discours, deux informations contradictoires, en fonction de l'auditoire... **A quoi joue-t-il ?**

Nous ne comprenons pas pourquoi le maire a saboté dès février cette ouverture pourtant facile ...

L'école selon Plaisance Citoyenne



Dans notre programme, nous avons prévu de construire, à Plaisance, **deux écoles à taille humaine**, plutôt qu'un grand groupe scolaire. Outre l'avantage de pouvoir accueillir les enfants dans de meilleures conditions et offrir aux enseignants un cadre de travail agréable, ce type de projet est techniquement et financièrement plus rapide à mettre en œuvre pour une municipalité qu'un immense complexe.

Notre inspiration ? L'Ecole Stéphane Hessel de Montreuil (93) **bâtie dans un jardin partagé**, principalement avec des **matériaux renouvelables comme le bois et la paille**. Cette école est dotée de **panneaux solaires et photovoltaïques**, et assure une **gestion raisonnée des eaux de pluie**. Elle vise un **bilan énergétique positif et un bilan carbone réduit**. Autre idée rafraîchissante : **les cours de récré Oasis** qui changent la vie des enfants ! **Revêtements drainants et clairs, matériaux naturels, végétation, ombre, coins calmes...** De nombreuses communes adoptent ce nouveau concept pour remplacer le 100 % goudron.

Le bio vu par M. le maire... et par d'autres

"Le repas bio avait un gros défaut, C'est qu'il n'était pas mangé ! C'est pas compliqué : le manger mieux, ça ne marche pas avec le repas bio. C'est-à-dire que le manger mieux pouvait marcher avec les repas bio sauf que les enfants ne le mangent pas. Et le gaspiller moins ne marchait pas du tout car au moment des repas bio, il y avait une augmentation excessive de ce qui était jeté."



Label Ecocert en cuisine

Le maire

« L'objectif prioritaire est de proposer un repas respectueux de la santé de l'enfant en terme d'équilibre alimentaire et de qualité des produits. C'est pourquoi un seul menu sera proposé et un accompagnement éducatif des animateurs incitera les enfants à goûter chaque aliment proposé », peut-on lire sur le site de la mairie de Mouans-Sartoux (06).

"La municipalité et l'Education nationale ne sont pas là pour éduquer les enfants au goût bio, au goût des légumes en particulier."



Le maire

A Lons-le-Saunier (17 500 habitants, Jura), avec 23 % de bio, le coût moyen des denrées par assiette s'élève à 1,63 euro dans les cantines scolaires. **90 % de ces achats bios sont d'origine locale**

"Pour moi le local est presque plus important que le bio parce que c'est toujours pareil, c'est la note environnementale par rapport au transport etc. Le bio à l'étranger ne coûte pas plus cher que le bio en France et certainement moins cher que le local, donc à partir du moment où on prend du bio à l'étranger, on peut effectivement atteindre des pourcentages assez importants."



le maire



Ben si, justement, c'est dans les programmes scolaires !

"L'école joue un rôle important dans l'éducation au goût, une démarche pluridisciplinaire et transversale qui réunit l'ensemble de la communauté éducative (professeurs des écoles, infirmier, parents...), ses partenaires (**collectivité territoriale**, prestataire de restauration collective...) et les élèves."

"Il est plus facile de s'approvisionner en bio aujourd'hui, les fournisseurs habituels proposant une gamme bio, mais je reste très vigilant sur l'origine des produits, le but étant de faire travailler les producteurs du département ou de la région."
Cuisinier du Collège de Toulouges (66)

Plus de béton que de verdure

Lorsque la température atteint plus de 42°C à l'ombre, on mesure l'importance de **préserver les poumons verts de la ville. Les arbres, les pièces d'eau, les jardins, les parcs...** sont de véritables atouts pour rafraîchir l'atmosphère. Nous devons tout faire pour sauvegarder ces espaces de nature. **Pourtant la mairie signe à tour de bras des autorisations de bétonner.** Qu'il s'agisse de promoteurs immobiliers ou de propriétaires privés, **les zones vertes sur lesquelles immeubles et maisons s'installent fondent comme neige au soleil.**

Quelques exemples. **Sur les prairies du rond-point d'entrée de ville**, Green Side, Promologis et Les Chalets construisent 174 appartements et 60 maisons. **A la place du grand parc de l'IME**, avenue des Martinets, 243 logements sortent de terre, qui seront desservis par deux nouvelles voies. Rue du 11 novembre 1918, le Groupe Cailleau a rasé un petit bois pour monter une résidence de 15 logements. Entre les bâtisses finies en 2019, encore en commercialisation, celles en construction et celles déjà planifiées, **ce sont aujourd'hui 900 logements supplémentaires qui arrivent** sur le marché, soit environ 2 500 nouveaux habitants pour Plaisance. Et ce, sans les équipements qui vont avec. **Plus de place dans les écoles, pas de nouveau site sportif ou culturel...**

Plaisance Citoyenne avait proposé de faire une pause pour mettre à niveau les infrastructures et accueillir les nouveaux habitants dans de bonnes conditions. La rentrée scolaire 2020 illustre parfaitement ce que nous redoutions et ne voulions pas !



Vos élus Plaisance Citoyenne et les commissions auxquelles ils participent



PASCAL BARBIER

pascal.barbier@plaisance-citoyenne.fr

Finances, Urbanisme, Sport et culture, Commerce de proximité et artisanat, Handicap, Conseil d'administration du CCAS (Centre communal d'action sociale), SITPRT (syndicat des transports), CCST*.



FLORIANE MONTANT

floriane.montant@plaisance-citoyenne.fr

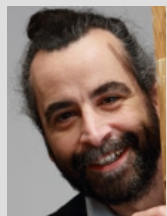
Finances, Démocratie participative, Commerce de proximité et artisanat, SITPRT (syndicat des transports), CCST*.



FLORENCE QUEVAL

florence.queval@plaisance-citoyenne.fr

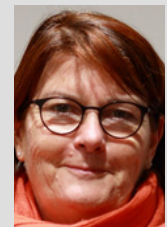
Environnement et développement durable, Travaux et patrimoine, Enfance, Sport et culture, Handicap, Appels d'offres, CLSPD (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance), CCST*, Syndicat de la Forêt de Bouconne.



JOHAN VANDYCK

joan.vandyck@plaisance-citoyenne.fr

Délégations de service public, Appels d'offres, Achats.



PATRICIA VEYRIES

patricia.veyries@plaisance-citoyenne.fr

Travaux et patrimoine, Délégations de service public, Achats, Conseil d'administration du CCAS (Centre communal d'action sociale).



JEAN-FRANÇOIS BEHM

jean-francois.behm@plaisance-citoyenne.fr

Urbanisme, Environnement et développement durable, CCST*.



VERONIQUE DRUOT

veronique.druot@plaisance-citoyenne.fr

Enfance, Démocratie participative.



CHRISTOPHE CAMAIL

christophe.camail@plaisance-citoyenne.fr

Handicap, CLSPD (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance)

* CCST : Communauté de communes de la Save au Touch

Retrouvez-nous !

Vous souhaitez retrouver l'équipe de **Plaisance Citoyenne** et de l'**Atelier Citoyen**, participer à des rencontres, des débats, des actions,... ou juste vous tenir au courant de nos travaux, vous pouvez :

- **Adhérer à l'association Atelier Citoyen du Touch (ACT)**, sur le site atelier-citoyen.org

Coût de l'adhésion : 10 €. Elle permettra de financer notamment ce journal tiré à 7 500 exemplaires.

- **Recevoir nos newsletters par mail** en vous inscrivant sur notre site internet plaisance-citoyenne.fr

- **Suivre nos Live "Plaisance en direct"**, le jeudi à 19h, ou en rediffusion lorsque vous le souhaitez, sur notre page Facebook :

www.facebook.com/plaisancecitoyenne

Trois documents à découvrir sur notre site

www.plaisance-citoyenne.fr

- **Comment notre cinéma Ecran7 a disparu, 36 ans après sa création**



- **La démocratie dans notre commune : et dire qu'on nous parle d'écoute du citoyen !** (vidéo)

- **On nous a dit "on va planter des arbres" Mais on les abat plutôt...** (vidéo)

Le saviez-vous ?

Lors du premier conseil municipal, le maire a voulu nous interdire de filmer la séance. Nous avons filmé, bien entendu, puisque la loi nous autorise à le faire.

Ce qui est amusant, c'est que son prédécesseur avait utilisé le même prétexte pour s'imposer, lors de la mandature précédente. Face au refus de l'opposition d'alors, menée par Pascal Barbier, le maire avait décidé de faire filmer le conseil municipal et de le diffuser sur le site de la mairie. Rien de plus naturel.

De notre côté, nous enregistrons tous les conseils municipaux, nous découpons les bandes sons par thèmes et nous proposons les séquences sur notre site.

Vous pouvez compter sur **Plaisance Citoyenne** pour toujours œuvrer en faveur de plus de Démocratie.

Parc de Terris : plus d'infos sur la sauvegarde de ce parc
www.facebook.com/SauvonsLeParcDeTerris/

Moins d'avions sur Plaisance

La DGAC (Direction générale de l'Aviation civile) et la préfecture ont **suspendu l'expérimentation** pour le changement de trajectoires des avions au départ de Blagnac, qui faisait passer, au-dessus du centre-ville de Plaisance, chaque vol décollant vers le sud.

Beau travail du CCAP (Collectif couloir aérien Plaisance) qui reste toutefois vigilant à ce que la situation revienne bien à la normale. Beaucoup d'avions tournent encore ! Rappelons que notre maire a toujours déclaré ne rien pouvoir faire et qu'il n'entendait pas les avions.

Plus d'infos sur www.ccap-plaisance.fr